

## Qu'est-ce que « Saint-Servais » ?

Une institution riche de plus de 80 ans d'expérience de resocialisation, intégrant en permanence les valeurs humanistes et éducatives ainsi héritées et les méthodes psychopédagogiques modernes.

Une belle propriété, arborée, de 10 ha, où sont implantés harmonieusement de nombreux pavillons de type normand, réaménagés en vue de l'hébergement et des activités des jeunes ainsi que pour les équipes de professionnels.

Une philosophie institutionnelle axée sur l'orthopédagogie résidentielle, l'individualisation des programmes éducatifs, la globalisation de la prise en charge et l'intégration d'approches spécifiques.

Une équipe pluridisciplinaire de 120 personnes (direction, éducateurs, formateurs, équipe PMS, surveillantes, service d'assistance institutionnelle, services logistiques) qui assure l'encadrement et le suivi de jeunes filles âgées de 12 à 18 ans, confiées par l'ensemble des Juges de la Jeunesse francophones.

- 47 adolescentes orientées selon leur problématique, vers :

- le service *éducation*, composé de deux unités de 12 places, pour un séjour de durée variable en régime ouvert ;
- le service *accueil*, disposant de 10 places, pour une durée de 15 jours, en régime ouvert ;
- le service *d'individualisation* à régime fermé, de 5 places, pour une durée de 42 jours ;
- le service *d'accompagnement* post institutionnel, de 8 places, pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois.

# L'institution

## contact

### Coordonnées

IPPJ de Saint-Servais  
Rue de Bricgniot, 196 - B-5002 NAMUR  
Tél. général : 081/73.18.10  
Fax général : 081/74.15.83  
Mail : ippj.saint-servais@cfwb.be

### Accès

#### Transports en commun

Prendre le bus 11 (TEC) devant la gare SNCB de Namur, jusqu'au Beau-Vallon (terminus). Descendre la rue de Bricgniot sur 300 m : le portail d'entrée de l'IPPJ se trouve à droite.

#### En voiture

Prendre l'E42 (autoroute de Wallonie) et sortir à Namur Ouest (sortie n°12). En venant de Liège, tourner à gauche sur la N4.

Au rond-point, prendre la direction La Bruyère, suivre cette route, qui longe l'autoroute, jusqu'au carrefour en T : prendre à droite, la rue de Gembloux, sur + 1,5 km.

Juste après le panneau orange délimitant la commune de SAINT-SERVAIS, prendre à droite la rue pavée qui monte en direction de Belgrade. C'est la rue de Bricgniot : 500 m plus haut, à gauche, se trouve l'entrée de l'IPPJ.

## notes

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Editeur responsable :  
Madame Liliane Baudart,  
Directrice Générale de l'Aide à la Jeunesse,  
Bld Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

# IPPJ Saint - Servais

“L'avenir n'est jamais  
que du présent  
à mettre en ordre”

A. de Saint-Exupéry



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## L'accueil

Ce service recherche principalement les objectifs suivants :

- marquer un temps d'arrêt dans un processus de transgression et de mise en danger ;
- imposer un espace de décompression et de protection de nature à susciter une remise en question et à se faire entendre (parents, autre institution, Juge, délégué...) ;
- procéder à l'observation de l'adolescente afin de la guider dans sa réflexion personnelle et de rédiger un rapport succinct (« ROSA ») au Juge de la Jeunesse ;
- établir, le cas échéant, une collaboration avec des institutions partenaires ;
- assurer, exceptionnellement, une fonction de relance interne pour une mineure du service éducation.

C'est essentiellement l'équipe éducative assistée de l'intervenante psychosociale qui se charge d'atteindre ces objectifs, à travers un rythme de vie très cadré et des activités sportives et occupationnelles fort structurées, une recherche d'informations, une écoute attentive et un processus d'évaluation. Le service médical et l'équipe enseignante participent à la réalisation de ce programme.

## L'Accompagnement Post Institutionnel

Ce service de suivi après séjour s'adresse aux jeunes des unités d'éducation et d'individualisation ainsi que, sous certaines conditions, à celles de l'accueil. Ses objectifs s'inscrivent dans le cadre d'une réinsertion globale : restaurer ou stabiliser les relations familiales, adhérer activement à un circuit de formation, créer un réseau de relations sociales positives (Club de sport, maison de quartier...).

L'équipe, composée de deux éducatrices, assure dans ce but un suivi intense du jeune au sein de son milieu de vie dans la continuité pédagogique de la prise en charge antérieure. Certaines ressources institutionnelles (hippoaccompagnement, cours, accueil...) peuvent être sollicitées pour ces jeunes.

accueil

a.p.i

## L'éducation

Ces deux unités poursuivent des objectifs très larges :

- imposer le recul nécessaire par rapport au milieu criminogène ou désocialisant ;
- évaluer la situation globale de la mineure en vue d'établir un projet éducatif cohérent ;
- aider l'adolescente à retrouver un équilibre dans ses différents domaines de vie et travailler à sa valorisation personnelle ;
- rétablir des relations familiales et sociales adéquates en vue de sa réinsertion progressive.

Les deux équipes éducatives, en collaboration étroite avec les formateurs et le service psychomédico-social, s'appuient sur les méthodes suivantes :

- un régime orthopédagogique qui rythme une vie pavillonnaire calquée sur le modèle familial ;
- une pédagogie de choix individuels, progressifs et responsabilisés, et d'engagement personnel de l'adolescente ;
- le soutien individuel, alimenté par la relation bienveillante, affective et cohérente des adultes ;
- l'établissement et l'application vigilante d'un programme de traitement particulier, basé sur le bilan global réalisé en équipe pluridisciplinaire ;
- l'implication de l'environnement socio-familial de la jeune fille dans son traitement et l'utilisation de ressources externes (planning familial, jeunesses musicales...);
- une orientation et une formation scolaires et professionnelles très individualisées, en partenariat avec les réseaux extérieurs : l'institution, reconnue comme centre d'enseignement à domicile, accorde beaucoup d'importance à ce volet pédagogique : une équipe de dix enseignants, à temps plein, en assure la responsabilité.

En outre, beaucoup d'adolescentes bénéficient de notre dispositif d'aides spécifiques : hippoaccompagnement, massage, atelier d'expression à visée thérapeutique..

## L'Individualisation

Destinée prioritairement aux mineures de plus de 14 ans qui ont posé des problèmes graves en raison de leur comportement ou de leur situation personnelle, notre seule unité à régime fermé vise un double objectif :

- tenter d'identifier et décoder les divers facteurs intervenant dans le processus délinquant de la jeune ;
- tendre à une reconstruction positive de l'image de la jeune fille par sa valorisation afin d'éviter sa stigmatisation dans une identité délinquante.

Ces objectifs devront être atteints par l'équipe éducative, aidée des formateurs et du service psychomédico-social, par les méthodes suivantes :

- la réintégration progressive de normes sociales par la mise en place de limites claires ;
- la réalisation d'activités concrètes, encadrées et créatives s'inspirant d'une pédagogie du projet et de la réussite ;
- un traitement individuel qui privilégie la relation personnelle avec l'adulte en réduisant le plus possible les effets de la vie en groupe ;
- la présence de deux éducatrices référentes qui l'accompagnent dans le processus de prise de conscience et de réflexion aboutissant à la présentation d'un travail personnel ;
- l'implication du jeune dans la réalisation de son projet et dans la participation à la vie pavillonnaire ;
- un mode de relais : le pavillon ne constitue pas une unité en soi mais s'articule autour d'autres structures, internes (éducation, API) ou externes (collaboration possible avec des institutions partenaires).

## Le Service d'Assistance Institutionnelle

La direction est disponible en permanence (24h sur 24, 365 jours par an) pour répondre aux différentes unités ; elle est aidée, tous les jours de 16h30 à 23h, par ce service d'intervention qui agit, à sa requête, pour gérer les situations de crise et de violence aiguës.

éducation

individualisation